

Les inules



Inule en début de printemps

Illustration Wikipedia

Introduction

Les Inules (genre *Inula*) appartiennent à la famille des Astéracées (ex Composées). Ce sont, en général, des plantes vivaces. L'espèce qui nous intéresse est *Dittrichia viscosa* (L.) Greuter (1973),

Cette plante hôte à auxiliaires est classée en 4e position par Jean Lecomte, par ordre d'intérêt pour l'oléiculteur.

En effet, elle fleurit en fin de saison, en septembre et octobre alors que les olives sont en pleine maturation et attaquées potentiellement par la mouche de l'olive. La récolte est proche. Les larves de la mouche seront atteintes tardivement mais détruites à coup sûr quand parasitées.

Le parasite : une mouche téphritidée

La mouche Téphritidée, *Myopites stylata*, pond dans les

capitules de l'inule vers le 15 septembre. Les oeufs développent des galles dans le réceptacle de l'inflorescence . L'action des larves transforme l'ensemble du capitule en une galle, capsule qui durcit vers la fin octobre et contient environ 5 à 6 loges occupées par une larve de Myopites.

Les parasitoïdes

Les principaux parasitoïdes qui pondent dans la galle de l'Inule sont des Eupelmidés, des Eurytomidés, des Eurytomidés et des Torymidés. Les galles constituent une véritable capsule spatiale ancrée à 1,50 m du sol où la larve du parasitoïde a dévoré celle de la Myopites. Il reste en général une à deux Myopites survivantes pour faire survivre l'espèce.

Introduction de l'Inule visqueuse

L'Inule visqueuse est considérée comme une mauvaise herbe envahissante au gré des viticulteurs qui lui ont fait une chasse impitoyable. Elle se trouve dans des friches ayant abrité des vignes, au bord des chemins.

Sur des sols riches et profonds, elle forme de grosses touffes pouvant dépasser 1,5 m de hauteur. La racine développe une grosse carotte ligneuse pouvant atteindre 30 cm de longueur.

On peut récolter des graines à l'automne tout en recherchant des galles. Les graines seront conservées en sachets de papier, au frais. Fin mars, début avril, on peut les faire germer dans des terrines, entre deux couches de papier genre sopalin.

On peut alors transplanter.

**Mise en garde : il est interdit d'envoyer
des graines hors de France, notamment en
Australie. C'est une espèce végétale
invasive !**